

EN CHIFFRES

Retraite, portage salarial, couverture sociale... Ce qu'il faut savoir avant de se lancer en freelance 🇫🇷

Si la flexibilité et la liberté d'action du travailleur indépendant peuvent, parfois, susciter l'envie de certains salariés, ce « choix de vie professionnelle » peut néanmoins être jalonné de nombreuses turpitudes. Mais des garde-fous existent pour se prémunir face à cette « peur du vide ».





Un développeur freelance travaillant depuis chez lui. (Shutterstock)

Par **Samir Hamladji**

Publié le 14 févr. 2023 à 8:00 | Mis à jour le 14 févr. 2023 à 13:29

Exacerbées par la pandémie de coronavirus, les velléités d'indépendance qui sommeillaient en de nombreux salariés ont été exposées au grand jour. Pour le meilleur, à en croire une enquête conjointement réalisée par la société de portage salarial Cegelem et Les Echos Etudes, institut d'études de marché.

Cette enquête souligne que 85 % **des freelances** sont satisfaits de leur statut et ne

CET ARTICLE EST **RÉSERVÉ AUX ABONNÉS**

Abonnez-vous dès maintenant

Offre particuliers

Offre entreprises

- ✓ Tous les articles des Echos en illimité sur le site et l'application
- ✓ Le journal en version numérique dès 22h30 la veille de sa parution
- ✓ Les newsletters exclusives, éditos et chroniques en avant-première

Je m'abonne

Déjà un compte ? **Connectez-vous**